



Intersyndicale Thales LAS France

«MESURES SALARIALES INACCEPTABLES»

Premières propositions, NAO du 25 janvier 2018 : **2 %**

Mensuels :

- Augmentation Générale de **1 %** avec talon de **34€**
- Augmentation Individuelle de **1 %**
- Pas de minimum pour le 13^{ème} mois

Ingénieurs et Cadres :

- Augmentation Individuelle de **2 %**
- **Pas d'AI < 1 %** pour ceux qui en auront

Pour l'ensemble des catégories :

- Budget spécifique de **0,1%** en faveur de la promotion des Femmes, dans toutes les catégories ou pour tous les niveaux pour régulariser les retards constatés et financer les actions de sensibilisation et de formation pour le soutien au développement professionnel des femmes
- Pas de salaires inférieurs aux minimaux conventionnels (13e mois inclus pour les mensuels, hors PVSO pour les I&C)
- Budget spécifique jeunes (jusqu'à 35 ans) : 0.2% de leur masse salariale pour des ajustements ponctuels à mi-année

L'ensemble des organisations syndicales de Thales LAS France dénonce des propositions insuffisantes et demande à la direction :

- **Un budget d'augmentation adapté aux enjeux de LAS**
- **Des minimas à la hauteur des années précédentes pour les établissements qui disposaient de ces mesures et un plan de rattachement à ces minimas pour les autres**
- **Un budget dédié aux promotions/mobilités**

Prochaine réunion NAO : Mardi 30 janvier